Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 21/09/2026
ID : 073-287312011-20260914-AR_2026_181-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie

ARRETE N°RH 2026-181

Objet : Fixation des conditions d'emploi des effectifs – Emploi de conseiller emploi et évolution professionnelle

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié et notamment ses articles 27 et 28,

Vu le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction Publique ouverts aux agents contractuels,

Vu la délibération n°09-2026 du 25 février 2026 portant modification du tableau des effectifs relative notamment au poste de « Conseiller emploi » et ouvrant ce poste au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ou au grade d'attaché territorial,

Vu la délibération n°44-2026 du 8 juillet 2026 portant délégation du conseil d'administration au Président du Centre de gestion pour prendre toute décision concernant la fixation des effectifs du Centre et les conditions de leur emploi,

Considérant dès lors qu'il appartient au Président de créer les emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8-2° du Code général de la Fonction publique,

ARRÊTE

Article 1 :

En application de la délibération du 25 février 2026 susvisée, l'emploi de « Conseiller emploi et évolution professionnelle », ouvert au tableau des effectifs à temps complet, relève du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe ou rédacteur principal de 1ère classe) ou du grade d'attaché territorial.

Article 2 :

Le recrutement d'un « Conseiller emploi et évolution professionnelle» qui relève de la catégorie A ou B pourra intervenir en application de l'article L 332-8-2° du Code général de la Fonction Publique, pour une durée de trois ans renouvelable par décision expresse dans les conditions fixées ci-après, sous réserve que la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 21/09/2026
ID : 073-287312011-20260914-AR_2026_181-AR

Article 3 :

Le candidat contractuel retenu devra être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Bac +3 (formation appréciée en matière de ressources humaines ou psychologie) et disposer d'une expérience professionnelle en matière d'accompagnement dans le domaine de l'emploi. La rémunération sera fixée en référence à la grille indiciaire du grade d'attaché territorial, à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire applicable à cet emploi.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2026 (chapitre 012).

Article 5 :

La présente décision fera l'objet d'une communication au conseil d'administration lors de sa réunion la plus proche.

Article 6 :

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète de la Savoie.

Fait à Porte-de-Savoie, le 14 septembre 2026

Le Président,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE de GESTION de la SAVOIE

Fabrice PANNEKOUCKE

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site *www.telerecours.fr* dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie.

Publié par affichage électronique sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie (www.cdg73.fr), le :